

Transcription des documents audio

NB : L'enregistrement sur cassette comporte l'ensemble des consignes ainsi que les temps de pause entre les écoutes. Le surveillant ne doit donc pas intervenir sur le magnétophone avant la fin de l'épreuve.

[Mise en route du magnétophone]

DALF C2 épreuve orale collective

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Vous aurez alors 1 h 00 pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en 3 parties :

- *présentation du contenu du document sonore*
- *développement personnel à partir de la problématique exposée dans la consigne*
- *débat avec le jury.*

Première écoute

La journaliste : Faut-il encore enseigner le grec, le latin ou d'une manière plus générale des langues classiques dites mortes à l'école ? Voilà le thème de notre dossier cette semaine. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bienvenue dans « l'école buissonnière », votre magazine éducatif hebdomadaire. Avec nous aujourd'hui, le professeur Pierre Chanville, directeur à l'Institut universitaire de formation des maîtres, Sophie Blanche, agrégée de lettres classiques, et Paul Lebrand, spécialiste de l'enseignement des langues étrangères. Alors, Madame Blanche, commençons par vous si vous le voulez bien, faut-il encore enseigner le latin et le grec à l'école ?

Sophie Blanche : Oui. Bien sûr. L'enseignement du grec et du latin me paraît tout à fait indispensable en France aujourd'hui. En France et dans bon nombre d'autres pays d'ailleurs. Ces langues sont le berceau de la nôtre. Le français est né du latin, du bas latin, qui lui-même s'était lourdement enrichi de l'héritage hellénique. Connaître le latin, connaître le grec, c'est revenir aux sources du français, et vous savez, connaître son passé, c'est souvent mieux comprendre son présent.

La journaliste : Vous avez raison, tout le monde a bien conscience de l'importance pour des philologues et des linguistes de se pencher sur ces langues mortes, mais enfin, croyez-vous sincèrement que cela soit nécessaire pour un jeune adolescent de la banlieue parisienne ?

SB : Vous dites plusieurs choses qui me troublent, pour ne pas dire plus. Tout d'abord ces langues ne sont pas plus mortes que l'occitan ou le breton. Elles sont écrites, largement diffusées, encore relativement bien publiées, et leur survie ne dépend finalement que du nombre de locuteurs qu'elles ont. Tant que nous serons quelques centaines à parler ou à lire le latin, ce ne sera pas une langue morte. Et puis...

Journaliste : Mais vous le dites vous-mêmes, il ne s'agit que de quelques centaines d'érudits et...

SB : Laissez-moi continuer. Quelques centaines, quelques milliers, peu importe. Essayez de comprendre ce que représentent ces langues en Italie ou en Grèce. Elles y ont un statut tout à fait exceptionnel...

Journaliste : Mais nous sommes en France.

SB : Et bien justement, je ne vois pas pourquoi ces langues devraient mourir en France et rester bien vivantes ailleurs. Mais je voudrais ajouter autre chose. Vous me demandez si un jeune banlieusard a intérêt à apprendre le grec ou le latin. Mais pourquoi un jeune banlieusard n'y aurait-il pas droit ? Vous rendez-vous compte du niveau de ségrégation dans lequel vous vous immergez ?

...▶

Pierre Chanville : Je rejoins tout à fait ce que dit Madame Blanche.

Journaliste : Le professeur Chanville, responsable d'un IUFM, institut chargé de la formation des maîtres.

PC : Oui. Je suis d'accord avec Madame Blanche quand elle dit que nous ne pouvons pas faire une discrimination entre les jeunes, qu'ils viennent de la banlieue parisienne ou d'ailleurs. Cependant, il faut reconnaître que l'enseignement du grec et du latin, des langues dites classiques, a aussi servi de filtre sélectif dans notre système éducatif.

Journaliste : Que voulez-vous dire ?

PC : Ces langues ont été utilisées pour créer des groupes de bons élèves ; les chefs d'établissement, n'ayant pas le droit de constituer des classes de niveau, ont utilisé ce prétexte pour créer des classes d'élite ; il y avait les bons, qui faisaient du grec ou du latin, et les autres.

Paul Lebrand : Cette attitude a d'ailleurs contribué à renforcer le caractère complexe de ces langues, qui ont été rejetées par beaucoup d'élèves.

PC : Tout à fait, et c'est dommage car il est vrai que leur apprentissage peut favoriser le développement scolaire des étudiants.

SB : A commencer par l'orthographe ! La réforme des « f » en « ph » lorsqu'ils sont d'origine grecque, c'est quand même plus facile à comprendre quand on a fait du grec. Pharmacie, Photographe.

Journaliste : Orthographe !

SB : Orthographe, oui tout à fait. Mes enfants qui ont fait du grec ne font plus de fautes sur ces mots, ni d'ailleurs sur les accents circonflexes.

Journaliste : Ah ! rappelez-nous la règle ?

SB : Eh bien, c'est très simple. Lorsqu'en latin le S suivait un T, en français le S a disparu mais on l'a remplacé par un accent circonflexe. Dans « hôtel » et « hôpital » par exemple.

Paul Lebrand : Oui, enfin, c'est quand même un peu difficile pour un jeune qui a des difficultés en orthographe de penser à revenir au latin ou au grec pour savoir comment s'écrivent tel ou tel mot.

SB : Mais pourquoi pas, et si ça marche ?

PL : Oui, bien sûr pourquoi pas. On peut aussi essayer de se rappeler de ses cours de physique sur les vitesses ou les centres de gravité pour prendre un virage en voiture.

SB : Vous exagérez !

Journaliste : alors, Paul Lebrand, spécialiste de l'enseignement des langues étrangères et auteur d'un ouvrage qui vient de sortir « les langues, passeport du monde ». Que pensez-vous du grec et du latin ?

PL : Oh, je n'ai rien contre le grec ou le latin, bien au contraire. Mais ce qui me gêne, c'est que nous sommes dans un pays où l'enseignement des langues étrangères n'est guère performant, alors je me demande s'il est bien nécessaire d'alourdir les programmes avec une autre langue, voire deux, alors que nous ne sommes pas capables de bien enseigner l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Journaliste : Ça s'améliore quand même.

PL : Oui, ça s'améliore, c'est vrai. Mais nous avons des cours de langues étrangères encore trop classiques, trop basés sur l'enseignement de la grammaire ou de l'orthographe justement. Nos enfants savent conjuguer des verbes, ils connaissent des tas de listes de vocabulaire mais ils sont incapables de communiquer avec de petits Anglais.

Sophie Blanche : Ce n'est tout de même pas la faute du latin si les enseignements en anglais ne sont pas bons !

...➤

PL : Oui et non. La culture des lettres classiques a nui à mon avis à l'efficacité de l'enseignement des langues étrangères, justement parce que l'on a oublié qu'une langue est avant tout un outil de communication, et pas simplement un exercice intellectuel.

Journaliste : Donc vous prônez un développement de l'enseignement des langues vivantes aux dépens des langues mortes ?

PL : Tout à fait. Il faut revenir à un enseignement fait pour construire un monde citoyen où chacun d'entre nous pourra parler plusieurs langues.

Journaliste : Vous voulez dire qu'en enlevant des heures de latin et de grec on pourrait mettre davantage d'heures de langues ?

SB : Si l'enseignement des langues étrangères n'est pas bon, comme le dit lui-même M. Lebrand, je ne vois pas pourquoi il faudrait mettre davantage d'heures ! Commencez donc par bien faire votre travail !

PL : Les enseignants ont évolué, Monsieur Chanville le confirmera sans doute. Mais le système doit aussi s'adapter. Le ministère de l'Éducation fait actuellement de gros efforts : il a intégré les normes de référence du Conseil de l'Europe, il a mis en place des groupes à effectifs réduits en terminale, il revoit sa politique de certifications et d'évaluation. Tout ceci va contribuer à développer les langues étrangères, mais nos programmes sont encore trop lourds.

P. Chanville : C'est vrai que de gros efforts ont été accomplis, et je suis sûr que l'on récoltera bientôt les fruits de ce travail. Je pense pour ma part, et pour répondre à votre question, que l'enseignement des langues étrangères n'est pas à opposer à celui des langues classiques ; je crois que nous devons abandonner les schémas classiques où tous les enfants faisaient de tout. Aujourd'hui le latin et le grec sont sans doute encore des langues utiles pour beaucoup d'élèves, et ceci indépendamment de leurs origines géographiques ou sociales, mais je ne crois pas qu'il faille les imposer. Il est temps que l'école s'ouvre à un enseignement différencié, où chaque élève pourra construire son parcours en fonction de ses centres d'intérêt...

PL : Ou de ses lacunes !

SB : Oui, ses lacunes en orthographe par exemple ! Pour celui-là, le grec sera sans doute bien utile.

Journaliste : Et bien voilà nos spécialistes réconciliés autour de ce thème «Faut-il enseigner les langues classiques à l'école ». Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre participation et je dis à la semaine prochaine à nos auditeurs avec un thème tout à fait d'actualité : « Faut-il plus d'autorité à l'école » ?

Deuxième écoute.

Vous avez maintenant une heure pour préparer l'exposé et le débat.

[Arrêter le magnétophone]